

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 29 (2000)
Varia

Anthony Strugnell

Éliane Martin-Haag, *Un Aspect de la pensée politique de Diderot : savoirs et pouvoirs*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anthony Strugnell, « Éliane Martin-Haag, *Un Aspect de la pensée politique de Diderot : savoirs et pouvoirs* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 29 | 2000, mis en ligne le 21 novembre 2006. URL : <http://rde.revues.org/index241.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/index241.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

Il est donc difficile de recommander ce livre au lecteur anglais qui veut connaître l'œuvre de d'Holbach. Vu le manque de bonnes traductions de certains textes philosophiques du XVIII^e siècle, y compris de certains textes de Diderot, il est dommage qu'une maison d'édition qui cherche à occuper ce créneau, en fournissant des livres abordables car brochés, ne se sente pas obligée d'apporter plus de soin aux textes. Le travail fourni par D. Adams dans son introduction et dans les notes à l'*Interprétation*, montre ce qu'il est possible de faire. Malheureusement le reste donne plutôt un exemple de ce qu'il ne faut pas faire. C'est montrer du mépris pour le lecteur que de lui fournir de telles traductions et de telles éditions fautives.

Ann THOMSON

Éliane MARTIN-HAAG, *Un Aspect de la pensée politique de Diderot : savoirs et pouvoirs*, Ellipses, Collection « Polis », 1999, 192 p.

Sous un titre par trop modeste, l'auteur nous livre un commentaire sur la pensée politique de Diderot qui est censé privilégier la période de l'*Encyclopédie*, mais qui ne peut résister à la tentation de prendre toute l'œuvre du philosophe comme son terrain d'investigation, depuis l'*Essai sur le mérite et la vertu* jusqu'à ses contributions à la troisième édition de l'*Histoire des deux Indes* de 1780. Et cela donne la mesure de la richesse de cette étude, tout en relevant des questions d'ordre méthodologique et ontologique fondamentales. Car il s'agit de savoir si on peut traiter la pensée politique de Diderot comme une entité phénoménologique distincte et séparée de sa politique, à savoir l'ensemble de ses discours et de ses actions dans leur rapport dynamique avec l'espace public et la durée historique qu'il habitait. La formation de philosophe de l'auteur donne à son interprétation de Diderot politique une originalité qui rappelle l'ouvrage d'Élisabeth de Fontenay, sans toutefois partager avec celle-ci la fraîcheur d'imagination qui a fait date dans les études diderotiennes. La présente étude développe son argument avec une inlassable intensité à travers de longs chapitres, composés de paragraphes où on n'a guère le temps de reprendre haleine, le tout exigeant du lecteur un niveau de concentration parfois difficile à maintenir. Il en ressort, cependant, une cohérence d'analyse impressionnante.

Contre une tradition de savoir dogmatique qui va de Platon à Newton et qui ne s'est jamais affranchie de la théologie ; contre le despotisme politique auquel elle est profondément liée, Diderot proposerait une vision du monde où l'homme devient l'artisan de son propre perfectionnement. Son matérialisme sensualiste introduit à la fois l'historicité et le doute dans la recherche de la vérité, et garantit par sa redéfinition de la nature et du droit naturel le droit de l'homme à vivre sa propre histoire, en la façonnant à sa guise. C'est ainsi que « les lumières françaises rencontrent les préoccupations de notre siècle » (p. 9). Mise à part cette revendication d'une exclusivité française qui pourrait laisser perplexes ceux qui ont été élevés dans une tradition de liberté anglo-saxonne — on comprendrait mal outre-Manche, par exemple, l'association au despotisme intellectuel d'un Newton empiriste et hostile aux aspirations absolutistes des Stuarts — cette interprétation brille par l'identification au cœur de l'œuvre de Diderot d'un sens du devenir perpétuel de l'univers, de la nature et, par conséquent, de l'homme. Inspiré par le vitalisme de l'École de Montpellier, Diderot remplace dans la psychologie humaine la *libido dominandi* par la *libido sciendi* qui est nourrie par une inquiétude perpétuelle, thème déjà traité par l'auteur chez le même éditeur dans son *Diderot ou l'inquiétude de la raison*. Cette « insatisfaction perpétuelle du désir » (p. 17)

sert à l'homme d'arme pour briser le carcan de sa servitude et réaliser son bonheur dans le plein épanouissement de son individualité. En cela, Diderot se distinguerait, non seulement du scepticisme d'un Montaigne qui déçoit par son immobilisme, mais aussi de la doctrine rousseauiste qui retire au peuple par l'imposition d'une religion civile le droit d'opposition, plus particulièrement au niveau de l'individu, sans lequel la liberté n'a pas de sens.

C'est ainsi que l'analyse de l'auteur développe et renforce la tendance critique qui a évolué au cours des quarante dernières années et qui voit dans la dimension politique de l'œuvre de Diderot, non pas un élément secondaire, voire marginal, mais le couronnement même de cette œuvre qui, sous tous ses aspects, est l'expression privilégiée et exemplaire d'une quête perpétuelle d'un perfectionnement libérateur. Cependant, et c'est ici où le doute affleure sur la méthodologie adoptée par l'auteur, cette étude cherche à présenter une pensée politique lisse et unie qui, mûrie au cours de la rédaction des articles de l'*Encyclopédie*, ne fait que se compléter dans toute son ampleur par la suite. Mais Diderot était loin d'être un philosophe politique qui élaborait sa pensée dans une solitude intellectuelle et affective à l'écart du tribunal où les affaires du *polis* sont réglées. C'était, et on ne l'a pas suffisamment reconnu, plus qu'aucun autre de ses contemporains sous l'Ancien Régime, un homme politique, qui par son engagement, par son analyse de la conjoncture politique, par sa maîtrise de la harangue politique, préparait le terrain, créait en lui-même le prototype même, pour ceux qui, à partir de 1789, allaient par la praxis et la parole politiques lancer la nation sur la voie de la liberté. Cette volonté de faire vivre à l'homme sa propre histoire que E. Martin-Haag repère avec une si grande intelligence tout au long de son livre dans la philosophie, la morale et la politique de Diderot, elle semble hésiter à l'étendre au philosophe et à sa vie.

C'est, donc, à notre sens, trop simplifier les choses de vouloir « remettre en cause l'idée d'un Diderot longuement attaché au mythe du bon roi et du bon despote » (p. 43). D'abord, les interprètes, dont Jacques Proust le premier, qui ont soutenu que Diderot, pendant la période de l'*Encyclopédie* et jusqu'aux alentours du voyage en Russie, était absolutiste, sans doute malgré lui, l'ont fait en soulignant son attachement, non pas à un mythe, mais au principe de la souveraineté non-partagée dont seul le souverain pouvait être en France le garant. Ce principe est clairement énoncé dans l'article *Autorité politique* auquel l'auteur consacre à peine une page. Diderot y exprime en même temps son adhésion inconditionnelle au principe contradictoire de l'idée de contrat entre le peuple et son prince. Et c'est cette capacité de soutenir des idées apparemment contraires, quitte à les résoudre quand la conjoncture fournissait les circonstances propices à une synthèse, qui sépare Diderot des doctrinaires.

Il serait inopportun de terminer ce compte rendu sur les différends qu'on pu susciter cette interprétation des idées politiques de Diderot. En plus des qualités que nous avons déjà évoquées, saluons l'importance de la deuxième partie du livre où l'auteur élabore la notion d'une politique de la culture, où Diderot, à travers l'ironie, le dialogue et le paradoxe cherche à libérer les hommes de l'emprise du dogmatisme et remettre l'imagination au pouvoir, tout en revendiquant leurs droits à la raison. C'est cet équilibre entre l'imagination et raison qui devrait présider, lors que nous cherchons à expliquer et à faire vivre Diderot pour notre temps.

Anthony STRUGNELL